

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Cour constitutionnelle : le processus électoral expliqué aux acteurs

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

L'AUDITORIUM de la Cour constitutionnelle, baptisé Marie-Madeleine Mborantsuo, était plein à craquer hier. Normal, il s'y déroulait l'ouverture du séminaire de formation au processus électoral. Pour cette première journée d'une campagne qui va durer jusqu'au 11 février, les représentants des partis politiques, tous bords confondus, des associations à caractère politique et de la Fédération des entreprises gabonaises (FEG), entre autres, étaient de corvée. "À tout seigneur, tout honneur", la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo a ouvert les travaux.

Elle a précisé dans son discours que ledit séminaire n'est que la concrétisation d'un des trois projets annoncés à la dernière rentrée solennelle de la Cour constitutionnelle. "Notre objectif est de dépassionner le débat politique, de permettre à chacun de connaître son rôle dans le processus électoral", a-t-elle déclaré. Non sans reconnaître : "Il est difficile pour le commun des mortels de maîtriser le processus électoral".

Par la suite Louise Angue, juge constitutionnelle, a levé plusieurs équivoques, très ancrées dans la conscience collective. "L'élection n'est rien d'autre que le choix que le citoyen gabonais va effectuer librement le moment venu pour désigner qui va le représenter dans les institutions". Cette dernière de renchérir : "Le vote n'est

qu'une opération faisant partie du processus électoral".

S'agissant de la liste électorale, on retiendra que sa confection est du ressort du ministère de l'Intérieur. L'opération de révision de ladite liste, d'une durée de 45 jours, est effectuée au sein des Commissions administratives d'enrôlement. Pour elle l'électeur joue un rôle primordial dans la révision du fichier électoral. "Ce sont les citoyens eux-mêmes qui doivent rendre la liste électorale fiable par le contrôle qu'ils exercent", préconise-t-elle.

Par ailleurs, elle a rappelé que les acteurs politiques sont au cœur du processus électoral. Ce jeudi, les membres du gouvernement et les élus vont suivre le même exposé.



Photo: DR

La présidente de la Cour constitutionnelle procédant à l'ouverture du séminaire.

## Présidentielle 2023 : pas de mission d'observation électorale de l'UE en août prochain

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

"P"AS de mission d'observation électorale de l'Union européenne (UE) lors de la prochaine présidentielle". C'est ce qu'a clairement signifié, hier au cours d'un déjeuner de presse organisé à sa résidence, l'ambassadrice, cheffe de la délégation de l'UE au Gabon, Rosario Bento Pais. À l'entendre, cette décision avait été prise de commun accord entre le Gabon et l'UE, en 2019, lors du dialogue politique intensifié. Un cadre dans lequel les deux parties avaient également abordé un certain nombre de problématiques liées, entre autres, au renforcement de l'État de droit dans notre pays, la justice, les droits de l'Homme, la lutte contre la corruption, etc. Un

dialogue politique intensifié qui, par la suite, s'est mué en dialogue normalisé et permanent.

Quoi qu'il en soit, a-t-elle fait valoir, "les relations entre le Gabon et l'UE sont basées sur la confiance. L'UE est un partenaire traditionnel du Gabon. Elle entend toujours l'accompagner". Tout en saluant le leadership de notre pays en matière environnementale. Dans tous les cas, sur la période 2021-2027, la coopération entre le Gabon et l'UE repose sur trois programmes : la transition verte, la création d'emplois et la promotion de la bonne gouvernance. Dans cette optique, le projet "cap sur l'autonomisation des jeunes", cofinancé par l'État gabonais et l'UE, a permis, à ce jour, de former 2 640 jeunes aux métiers de l'entrepreneuriat dans des incubateurs.



Photo: Jocelyn Abilia

Rosario Bento Pais : « Les relations entre l'UE et le Gabon sont basées sur la confiance ».

## Exécutif : le Premier ministre fait le point de sa mission migovéenne au chef de l'État

L'ENTRETIEN entre le président Ali Bongo Ondimba et Alain-Claude Bilie-By-Nze a eu lieu hier, au palais de la présidence de la République.

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

L'É chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu, hier au palais de la présidence de la République, le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze. Une rencontre qui intervient au lendemain de la mission que ce dernier a effectuée le week-end écoulé, sur instructions du numéro un gabonais, dans la province du Moyen-Ogooué.

C'était donc l'occasion pour le locataire du 2-Décembre de faire un compte-rendu de ladite mission dans la troisième province du Gabon. Laquelle mission a mobilisé plusieurs membres de son gouvernement, et l'a conduit à Ndjolé et à Lambaréné. Le chef du gouvernement a donc dit au président de la République l'état d'avancement des chantiers et autres projets en cours dans ces deux localités. Tout comme les deux hommes ont également abordé la mise à disposition im-



Photo: DR

Le chef de l'État et le Premier ministre ont, entre autres, évoqué les modalités de la concertation politique du 13 février prochain.

minente des aides apportées aux auxiliaires de commandement de la ville de Ndjolé, dans le département de l'Abanga-Bigné. Un geste de solidarité des pouvoirs publics suite aux inondations dont ont été victimes les populations du cru, il y a quelques mois.

Sur un tout autre plan, le chef de l'État et son Premier ministre ont évoqué les modalités pratiques de la concertation politique convoquée par le président Ali Bongo Ondimba, à partir du 13 février

prochain. Assises auxquelles devraient être conviées, les formations politiques légalement reconnues dans notre pays.

Soulignons par ailleurs qu'au terme de leur entretien, le numéro un gabonais a réitéré au chef du gouvernement l'urgence de matérialiser par des actes concrets son ambition sociale. Tout comme il a instruit le Premier ministre à l'effet de s'assurer du bon déroulement de la concertation politique qui s'ouvrira la semaine prochaine.